



octobre 2009

[Mps://www.saint-maurice-de-beynost.fr](http://www.saint-maurice-de-beynost.fr)

n° 90

## 2ème collecte des encombrants : mercredi 14 octobre 2009

ATTENTION : La collecte commence à partir de 6h. Sortez vos encombrants la veille au soir ! **Consignes** pour la collecte des encombrants :

> Stockez vos encombrants à l'endroit où vous mettez habituellement votre bac à ordures ménagères ;

> Vérifiez que vos encombrants ne gênent pas la circulation des véhicules. Ne déposez pas vos déchets sur la voie;

> Laissez un espace sur le trottoir pour que les piétons puissent circuler

> Ne déposez pas de déchets pouvant être recyclés ou jetés dans la poubelle habituelle, ni de déchets spécifiques (consulter la liste de droite)

### Les types de déchets collectés

> électroménager : frigo, machine à laver, TV-hi-fi;

> mobilier : tables, canapés, sommiers, commodes ;

> autres objets : radiateurs, chauffe-eau, vélos, poussettes, lavabos, moquettes...

### ATTENTION, les déchets suivants ne seront pas collectés :

> ordures ménagères

> déchets des établissements artisanaux, commerciaux et industriels

> déchets provenant des travaux publics et particuliers (gravats, déblais...)

> déchets anatomiques et infectieux, cadavres d'animaux, déchets issus des abattoirs

> déchets verts (tontes de gazon, branchages, feuilles mortes...)

> déchets spécifiques (pneumatiques, batteries, bidons d'huile, de peinture, de solvant, amiante...)

Le secrétariat du CCAS ne sera plus joignable les mardis après-midi à compter du mois d'octobre.

### Rappel aux nouveaux arrivants et aux jeunes gens âgés de 18 ans au 28 février 2010 :

pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez vous inscrire sur les listes électorales, en mairie, avant le 31 décembre 2009.

### Médaille de la famille française (qui sera remise en mai 2010)

Pour bénéficier de cette médaille, des conditions sont à remplir et des pièces sont à fournir avant fin novembre 2009. Prenez rendez-vous le lundi de 14h à 16h ou le jeudi de 9h à 11h de préférence, avant fin novembre 2009, avec Mme MILLET, secrétaire du CCAS, au 04. 78. 55. 14. 08

### Colis ou repas des Anciens (Rappel) Inscriptions 2009 -

Chaque Mauricien ou Mauricienne de 65 ans et plus (âge au 31.12.2009) qui désire bénéficier du colis de Noël (distribué en décembre 2009) ou venir au repas (samedi 16 janvier 2010) doit se faire inscrire en mairie avant le 15 octobre 2009 (Coupon d'inscription inclus dans les Echos du mois de septembre 2009 ou disponible à l'accueil de la Mairie).

Pour les personnes non inscrites en 2008, bien vouloir joindre une copie de la taxe foncière 2009 ou de la taxe d'habitation.

Inscription des résidents (tes) de la Roseraie et des Mimosas : les établissements seront contactés directement.

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles  
 Directeur de publication: Pierre GOUBET  
 Rédaction, fabrication et distribution :  
 Equipe municipale de bénévoles

**HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :**  
 (Z. I. de la Tuilière à Miribel)  
 Du lundi au vendredi :  
 de 9 h à 12 h  
 et de 15 h à 18 h  
 Le samedi :  
 de 9 h à 18 h

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
 lundi, mercredi, vendredi :  
 8 h à 12 h et 14 h à 17 h  
 mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h  
 jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h  
 Tel. 04 78 55 14 08  
 e-mail : [echosstmau@hotmail.com](mailto:echosstmau@hotmail.com)  
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

### AGENDA d' OCTOBRE

- Du 5 au 28 : exposition "Voyage au pays des arbres", Centre M. Cochet
- Ven 9 et sam 10 : représentations théâtrales au Centre M. Cochet, 20h30
- sam 10 : festival de danses organisé par CLARA, salle des fêtes
- Sam 17 : inauguration de la rue "Jean Tissot" à 11 h place Charles de Gaulle
- Dim 18 : Randonnée pédestre « les pierres grises » de Saint Martin de Bavel à Virieu Le Grand avec le Centre Cochet
- ven 23 : concert de musique sacrée, 20h30, Eglise Notre-Dame
- sam 24 : compétition de boxe française, salle des fêtes — récupération de lunettes sur le marché
- ven 6 nov : café théâtre, 20h30, Centre Marcel Cochet

### LE CARNET

- ◇ **Naissances**  
 Ines HAMILI, le 28 août  
 Alyssa TREBOIS, le 8 septembre  
 Abdalbaki DOGAN, le 11 septembre
- ◇ **Mariages**  
 Carole BERNARDINIS et Fabien HERBIN, le 19 septembre  
 Brigitte MARZAT et Olivier BECHON, le 26 septembre  
 Loubna AKDI et Mohamed-Salah SERRAYE le 3 octobre  
 Chantal JUSSEAUME et Roland BRISSEAU, le 3 octobre

### PERMANENCES DES ELUS (samedi 10 h -12 h)

- 3 oct : J-Claude Lazzaroni
- 10 oct : Robert Resta
- 17 oct : Michèle Berthe
- 24 oct : Catherine Briday
- 31 oct : Robert Roche

### ÉDITO

La Poste doit-elle être privatisée ? Non ! répondent en chœur gouvernement et partis politiques de droite, comme de gauche : les premiers disent qu'il ne s'agit en effet que d'une transformation de l'établissement public en société anonyme détenue par l'Etat, les seconds ne veulent pas la voir perdre son rôle de service public au service de l'aménagement du territoire (le facteur est souvent le seul lien vivant avec l'extérieur pour des personnes âgées, en milieu rural). On a parfois l'impression que l'histoire bégaie : jusqu'en 1987, les postes partageaient avec les télécommunications le ministère des P&T. Mais au 1<sup>er</sup> janvier 1988, c'est la séparation, avec la naissance de France Télécom, qui en 1996 devient... société anonyme dont l'Etat français est le seul actionnaire, du moins pour quelques mois. Car l'année suivante son capital est ouvert aux investisseurs privés et, au bout de 10 ans, l'Etat ne détient plus qu'1/4 de la société anonyme France Télécom.

Que penser dès lors de la transformation de La Poste en « société anonyme dont l'État français est le seul actionnaire » ? A l'heure où le suicide est à la « mode » chez France Télécom (selon son PDG Didier Lombard), on peut légitimement avoir des craintes pour la Poste, ses employés et ses usagers ! T. M.

### JOURNÉE DU PATRIMOINE : VIVE LE VÉLO !

L'un des thèmes des journées européennes du patrimoine étant les déplacements doux, la municipalité avait imaginé qu'une découverte de la commune et des communes voisines pouvait se faire à bicyclette.

Le Cyclotourisme de la Dombes encadrerait donc un circuit qui commençait par l'écoute de sketches près de l'église du XII<sup>ème</sup>, montée de la Paroche. Des jeunes des Ateliers Théâtre du Centre Marcel Cochet ont fait part des affres et des joies connues par les bicyclettes. Ensuite, un groupe d'une vingtaine de personnes s'est rendu à Beynost, à Thil, puis à la C.C.M.P. Le beau temps a permis une



Les jeunes des ateliers théâtre du Centre Marcel Cochet se préparent pour la représentation.



Les bicyclettes racontent ...

promenade agréable, alors que la suite de la découverte prévue le lendemain, n'a pu avoir lieu à cause de la pluie.

Regrettons simplement que les participants n'aient pas été plus nombreux.



Le public est attentif..

### Sommaire

- ⇒ P 2 et 3 : Pendant ce temps à la mairie
- Flashes et conseil en bref
- CCMP : concertation avec les habitants
- Travaux : avenue du Mas Rolland
- ⇒ P 4 et 5 : Ça bouge Saint-Maurice
- "Les anges musiciens"
- Les nouveaux arrivants
- Journée des voisins de la Paroche
- La grippe : précautions dans les écoles
- Théâtre et café-théâtre
- Au fil de la Saône
- ⇒ P 6 et 7 : Du côté des associations
- ⇒ P 8 : Vie pratique



La balade peut commencer !

Grand merci au Cyclotourisme de la Dombes et au Centre Marcel Cochet pour leur aide à cette manifestation.

J. A.

Prochain  
conseil municipal :  
22 octobre  
à 20 h 30

## FLASHES

♦ Les permanences au Centre J. Brel de l'écrivain public sont suspendues pendant une durée de deux mois.

♦ DAGNEUX fête le 180ème anniversaire de sa naissance, le 3 octobre. De nombreuses festivités sont prévues. Un timbre émis à cette occasion y sera vendu.

♦ Pour la 2ème année consécutive, le mauvais temps a contraint les organisateurs de la course des caisses à savon, montée de la Paroche, à annuler au dernier moment la compétition. Pas de chance ! À l'année prochaine ...

♦ Les 1ers et 3èmes dimanches du mois, des producteurs bio vous donnent rendez-vous sur l'esplanade devant l'accueil du Grand Parc Miribel Jonage et vous proposent un large éventail de produits allant de l'épicerie biologique au chocolat en passant par les vins, la viande, le pain, le fromage, les légumes, les fruits...

♦ Le public est invité à une découverte des travaux du viaduc de la Côtère, le samedi 17 octobre de 10 h à 16 h.

\*\*\*\*\*  
♦ La venue du Président Sarkozy à Culoz et Artemare a engendré, tous déplacements compris, 50 tonnes de carbone soit autant que 350 voitures... "Etonnant non ?" ... quand on sait qu'une rame de TGV assure tous les jours la liaison Paris-Culoz. (cf le canard enchaîné)

## LE CONSEIL EN BREF ( 24 septembre 2009 )

(Les comptes rendus complets peuvent être consultés sur Internet)

- **Subvention exceptionnelle à l'AUGEB**  
-pour un projet réalisé par l'AUGEB d' un camp d'été pour permettre aux jeunes de la commune de bénéficier d'un été agréable. Montant : 545 €  
-afin de rééquiper le centre Jacques Brel d'un lave-linge. Montant : 300€.
- **Achat de terrain avenue du Mas Rolland**  
Il est nécessaire d'acquérir deux autres parcelles appartenant à la Société civile immobilière du Mas Rolland détaillées comme suit : AC 340 pour 462 m<sup>2</sup>; AC 357 pour 37 m<sup>2</sup>. Après négociation avec le propriétaire, le prix fixé au maximum de 120 € le m<sup>2</sup> reste inchangé
- **Budget principal : décision modificative n°3**  
Certains crédits inscrits au Budget Primitif 2009 doivent faire l'objet de réajustements pour les motifs suivants :  
**Section d'investissement :**  
Acquisition terrain pour aménagement av. du Mas Rolland : 36 000,00 € - Acquisition tableau photographique P. Maguesyan : 450,00 € - Acquisition mobilier : 1 520,00 € - Acquisition de tables avec caisson pour CLIS école élémentaire : 1 162,00 € - Acquisition d'un vestiaire pour le restaurant scolaire : 236,00 € - Bascule crédits opération 28 "local ST" à l'opération 56 "Travaux couverture" : 6 593,79 € - Remplacement canalisation eau pluviale : 20 000,00 € - Diminution de l'article 2315 : -59 368,00 €  
**Section de fonctionnement :**  
Frais repas école maternelle et élémentaire suite grève : 727,00 € - Suppression compensation repas CLSH enfants et adultes (article 611) : -20 571,00 € - Paiement repas CLSH enfants et adultes (article 60623) : 20 571,00 € - Achat de masques dans le cadre de la grippe A : 3 880,00 € - Achat trousse de secours pour les services techniques : 434,00 € - Achat produits d'entretien en prévision de la grippe A pour la Mairie + ST: 318,00 € - Achats produits d'entretien en prévision de la grippe A E. Maternelle : 500,00 € - Fournitures scolaires E. Maternelle : 345,00 € - Diminution article 'documentation générale et technique' E. Maternelle : -345,00 € - Achat pichets en métal pour restaurant scolaire : 250,00 € - Achat boîtes aux lettres mairie : 189,00 € - Remplacement extincteurs réformés : 2 326,00 € - Repose arche sur portail cimetière : 2 000,00 € - Fournitures pour remise en état logement nouveau policier municipal : 1 300,00 € - Remise en état Agospace : 13 871,00 € -  
Image et paramétrage ordinateurs école élémentaire : 1 436,00 € - Subvention à l'AUGEB pour camp d'été et acquisition lave linge : 845,00 € - Subvention au C.C.A.S paiement repas à la Sté Compass-Scolarest : 12 100,00 € - Suppression subvention au Pétaque club de Miribel : -2 000,00 € - Diminution de l'article "022 dépenses imprévues de fonctionnement" pour rétablir l'équilibre de la section pour 38 231,00 €.
- **Indemnisation de quatre animateurs** n'ayant pas été recrutés pour travailler au CLSH d'août 2009 (car le nombre d'enfants inscrits au CLSH n'a pas atteint ) des heures de préparation effectuées du 28 mai 2009 au 19 juin 2009
- **Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité au 1er novembre 2009 :** suite à la réussite à l'examen professionnel d'Adjoint technique de 1ère classe (Session 2009) de 3 agents de la commune, il y a lieu de créer 3 postes d'Adjoint technique de 1ère classe.
- **MAPA de travaux - opération 45/07 Aménagement du Mas Rolland :**  
Les sociétés CTPG, TARVEL et BALHAZARD ont été retenues pour un montant total de 427 747,38 € HT, option comprise (voir article p 3).
- **Convention de mandat** pour la réalisation de travaux de génie civil de télécommunications dans l'avenue du Mas Rolland entre la commune et le Syndicat d'électricité de l'Ain.

• **Budget annexe de l'assainissement :** des travaux de raccordement à la station d'épuration par le réseau d'assainissement ont été réalisés montée de la Paroche, rues des Montelières, du Torrent, de la Faitenière, de la Genetière, du Coteau, des Muriers, et chemin du Plantier. Le conseil décide d'assujettir à la taxe d'assainissement les riverains de ces rues.

• **Frais de restauration consécutifs aux grèves scolaires**  
Durant les grèves de mai 2009, les repas scolaires du service municipal de restauration n'ont pu être servis et annulés à temps.  
Le coût du service ne peut être supporté par les familles qui n'ont pas reçues les prestations. Le conseil décide d'assumer ces frais de restauration : 726.86 € TTC.

## Permanences "Affaires Sociales" :

Elles sont assurées par Mme Michèle Berthe (Adjointe aux Affaires Sociales) ou par Mme Lydie Pons (conseillère municipale, membre de la commission sociale), en mairie (de préférence sur rendez-vous) :

- Lundi 12 octobre 2009 de 14h à 15h30,
- Lundi 26 octobre 2009 de 14h à 15h30,
- Samedi 31 octobre 2009 de 10h00 à 11h30.

Pour prendre rendez-vous, bien vouloir téléphoner au 04.78.55.14.08.

## QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?... LA RENTRÉE LITTÉRAIRE !

### Des romans :

- « Le secret de Torrenova » de Simonetta Agnello Horney
- « Le voyage d'hiver » d'Amélie Nothomb
- « La mauvaise rencontre » de Philippe Grimbert
- « Mauvaise fille » de Justine Lévy
- « Lait noir » d'Elif Shafak
- « Jan Karski » de Yannick Haedel
- « Trois femmes puissantes » de Marie Ndiaye
- « Missak » de Didier Daeninckx.

### Pour les petits :

une grande variété de Docs, d'albums d'imagiers sur le thème de la forêt et de l'arbre.  
Sans oublier de nouveaux imagiers sonores pour les tout-petits.

### « Voyage au pays des arbres » du 5 octobre au 28 octobre

La bibliothèque du Centre Marcel Cochet propose une découverte du monde des arbres : botanique, mais aussi légendes, histoires, imaginaire. De l'arbre remarquable à la légende de l'olivier, nous vous invitons à un tour du monde en 12 arbres symboles d'une culture, d'un climat, d'une civilisation. Découvrir un arbre : sa vie, ses odeurs, ses volumes. Avec la collaboration des services techniques municipaux, la bibliothèque présente aussi l'étude des arbres de la Commune par l'ONF. Livres, documentaires, poésies, photos, jeux enrichissent une exposition réalisée par l'association Bibliothèques en Campagne. Contes et Kamihibi (théâtre de contes japonais), présentation du DVD « Home » en association avec le livre complémentaire de Yan Arthus Bertrand. Ce mois de l'arbre a été organisé en partenariat avec la Maison de retraite "Les Mimosas", "la Bergerie des P'tits loups" et les Aéroports de Lyon.

Ouverture le mardi de 13h à 20h, le mercredi et le vendredi de 13h à 18h, le jeudi de 13h à 16h et le samedi de 10h à 12h.  
Renseignements au 04.78.55.13.90  
J. D.



## ASSEMBLÉE DU SOU DES ÉCOLES

Un nouveau bureau a été élu :

- Présidente: Aveline Ghilardi
- Vice-Présidente : Joëlle Ligot
- Trésorier : Claire Marie d'Orange
- Trésorière Adjointe : Sabrina Derras
- Secrétaire : Katy Lozano
- Secrétaire Adjointe : Cécile Qhillard
- Secrétaire Adjoint : Frédéric Puaud
- Secrétaire Adjointe : Jaël Pourchaire

La Présidente sortante, Véronique Commarmot, se dit satisfaite des manifestations organisées et de l'ambiance qui a régné au Sou des Ecoles cette année encore. Le bilan financier reste positif avec un **bénéfice de 13002,38** qui se décompose de la manière suivante : Intérêts Banque 365,58 €, vente de cartes de membres actifs 444 €, soirée Beaujolais 387,52 €, Vide grenier 542,73 €, vente de calendriers 625,69 €, crêpes au marché de Noël 83,93€, vente de bugnes 900,43 €, soirée crêpes 747,40€, vente de fleurs et de plants 1282,81 €, fête des enfants 2483,94€, subvention Mairie 3800€, buvette spectacle élémentaire 198,35, dons 1140 €.

Le vide grenier « tout pour l'enfant » a eu encore un grand succès. Concernant la vente des calendriers, la question se posait de savoir si la manifestation était renouvelée en l'état ou avec un nouveau produit : la vente de sac-cabas va être proposée en remplacement des calendriers.

La Fête des enfants de fin d'année a été une magnifique réussite ainsi que pour les autres manifestations, malgré un peu de morosité ressentie à la vente des plants.

Pour l'année scolaire 2008-2009, un montant total de **9056,22 €** a été dépensé dont 495,89 € pour le fonctionnement du Sou et : 1062,10€ pour le Noël de l'école maternelle 2603,58€ pour les activités de l'école maternelle 4894,75€ pour celles de l'école élémentaire

La somme de **6440 €** n'a pas été dépensée et sera reversée aux écoles (3976 € pour l'école élémentaire et 2464 € pour l'école maternelle).

Le Budget total 2009-2010 s'élève à **18620 €**. Pour l'année scolaire 2009/2010, la somme de 8848 € sera allouée à l'école élémentaire et la somme de 5712 € à l'école maternelle.

500€ sont réservés au frais de fonctionnement du Sou. 2060€ sont attribués à l'achat d'une structure gonflable d'occasion, que le Sou louera aux associations intéressées. Les 1500€ restants permettront le financement de la chasse aux oeufs (voir ci-dessous).

Le bilan financier est validé à l'unanimité.

Le Sou des Ecoles com pte sur vous tous pour participer aux différentes manifestations prévues (intendance, mise en place, participation...). L'implication de chacun d'entre nous permettra aux enfants de faire de nombreuses sorties.



Le Centre social Jacques Brel est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 19h. Vous pouvez le joindre au 04 78 55 53 30. Voici quelques-unes de ses activités :



## LUDOTHEQUE LES DIABLOTINS

Une ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt de jeux et de jouets et des animations ludiques. C'est un espace convivial dédié au jeu sous toutes ses formes.

Ses accueils sont des temps privilégiés qui permettent, l'espace d'un moment, de jouer avec son ou ses enfants, entre adultes, entre amis, de faire des rencontres dans un cadre accueillant et convivial.

Sa structuration autour des jeux et des jouets lui permet d'accueillir des personnes de tout âge. Elle est composée de jeux et d'espaces aménagés pour jouer sur place : jeux de motricité et d'exercice, jeux symboliques, jeux de règle et jeux d'assemblage.

Les ludothécaires sont présent(e)s pour conseiller le public, mettre en place le jeu et ses espaces, et animer les parties. La ludothèque " Les Diablotins " est un lieu où chacun peut venir dans un unique but : prendre du plaisir autour du jeu.

### Horaires d'ouverture de la ludothèque :

#### Hors vacances scolaires :

- Mardi : 10h à 12h et 17h à 19h

- Mercredi : 10h à 12h et 16h à 18h

- Jeudi : 10h à 12h

Soirées jeux : 19h à 21h

#### Vacances scolaires :

- Mardi : 10h à 12h et 16h à 18h

- Mercredi : 10h à 12h et 16h à 18h

- Jeudis : 10h à 12h

La Ludothèque organise une fois par mois des Soirées Jeux avec au programme : jeux de plateaux, d'ambiance et de stratégie... Des moments ludiques et conviviaux à partager en famille et entre amis ! ...

## POINT INFORMATION JEUNESSE : HORAIRES

Hors vacances scolaires.

Lundi 14h -18h

Mardi 16h -18h

Mercredi 10h -12h

Jeudi 16h18h

Vendredi 14h18h

## POINT INFORMATION FAMILLE : HORAIRES

Du lundi au vendredi de 10h à 12h.

C'est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation, destiné aux familles. Elles peuvent y trouver toutes les informations, nationales et locales, pour des démarches administratives ou associatives.

## ECRIVAIN PUBLIC

Les permanences de l'Ecrivain public sont assurées un lundi sur deux, de 14h à 16h et sur rendez-vous, à d'autres moments de la semaine selon la disponibilité de l'Ecrivain public.

Le planning de l'année 2009-2010 :

Novembre : lundis 2, 16, 30

Décembre : lundi 14

Janvier 2010 : lundis 11, 25

Février : lundis 8, 22

Mars : lundis 8, 22

Avril : lundis 5, 19

Mai : lundis 3, 17, 31

Juin : lundis 14, 28

Durant ses permanences de 14h à 16h, l'Ecrivain public reçoit les personnes, les écoute, les conseille, les oriente, les accompagne dans leurs démarches.

## PÉTANQUE

L'heure de la rentrée a sonné pour l'association des Anciens de Rhône Poulenc et Toray avec un après midi pétanque sur l'ancien stade Denis Papin : 16 doublettes se sont rencontrées dans la joie et la bonne humeur sous le soleil.



C'est Jean Pierre Rosier qui a conduit son équipe à la victoire. Jeudi 17, c'est un groupe de 40 personnes venues de tous horizons qui ont pris le bus pour La Bourgogne, L' Abbaye de Beaune, les Hospices mais aussi le musée du vin sans oublier une dégustation ( avec modération) dans des cages datant du 13<sup>ème</sup> siècle, témoins de la grandeur disparue des Ducs de Bourgogne. Comme toujours, convivialité et amitié étaient les clés du plaisir partagé.

## RANDONNÉE PÉDESTRE

1<sup>ère</sup> sortie dimanche 18 Octobre « les pierres grises », de Saint Martin de Bavel à Virieu Le Grand. 14 km d'un parcours facile pour découvrir les vieilles maisons bugistes de pierre, toits bordés de lauzes typiques, auvents débordants à usage de séchoir, mais aussi les vieux fours banaux, les lavoirs à l'ancienne et pour les géologues amateurs chercher les traces du grand glacier du Rhône. Renseignements complémentaires au 04.78.55.08.23.

Le programme complet ( 1 rando mensuelle dont deux week end à thème ) est disponible au centre Marcel Cochet 1 avenue Foch. J. D.

## SOLIDARITE

Depuis plusieurs années, la commission sociale municipale participe avec l'association Jérémie à la récupération de lunettes pour le Burkina Faso. Les lunettes sont remises en état puis transmises directement en Afrique. Cette action aura lieu le samedi 24 octobre de 9h à 12h, sur le marché de saint-Maurice.

M. J.

## CCMP : CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Pour diminuer l'utilisation de la voiture et faciliter les déplacements domicile-travail, la CCMP va réaliser un réseau de transport collectif dont l'objectif principal est de desservir les gares et les zones d'activités.

Devenue Autorité Organisatrice des Transports Urbains en janvier 2008, la CCMP a décidé de confier au Bureau TRANSETUDES l'étude quant à l'extension et la restructuration de l'offre de transports en commun sur le territoire.

À partir d'octobre 2009, la CCMP engage une concertation afin de présenter les orientations de cette étude et d'adapter si nécessaire le projet aux besoins des utilisateurs. Des réunions publiques, menées dans chaque commune, informeront ainsi les habitants des objectifs du réseau.

**N'hésitez pas à participer aux réunions d'information. L'échange avec vos élus communautaires est important pour la réussite du projet !**

Voici le calendrier retenu pour les Réunions publiques. Toutes les réunions ont lieu à 20h30.

Thil - Jeudi 29 octobre - Salle des Fêtes

Tramoyes - Mardi 3 novembre - Salle des Fêtes

Neyron - Jeudi 19 novembre - Salle des Fêtes

Miribel - Jeudi 26 Novembre - Salle Jean-Louis Barrault à l'Allegro

Beynost - Mardi 1<sup>er</sup> décembre - Complexe du Mas du Roux

Saint-Maurice de Beynost - Jeudi 10 décembre - Salle des Fêtes

### Permanence Parlementaire

de Jacques Berthou, Sénateur de l'Ain, et de ses collaborateurs Chloé Augey et Pascal Protière :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (sauf le mercredi après-midi) 1458, grande rue à Miribel.

tel. et fax : 04 78 55 66 61

courriel : jacques.berthou.senateur@orange.fr

## TRAVAUX : Avenue du Mas Rolland



Depuis la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre et le premier coup de pelle mécanique sur le chantier, presque 2 ans se seront écoulés. Qu'avons-nous fait durant tout ce temps ?

En septembre 2007, nous avons délibéré pour retenir la société Archigraph comme maître d'œuvre, pour les travaux d'aménagement de voirie. Elle a commencé à travailler sur le projet. Une esquisse nous a d'abord été présentée puis un avant projet, qui a été porté à la connaissance des riverains le 9 Avril 2008. Un avant projet détaillé a été établi en Juin 2008.

Parallèlement, nous avons travaillé avec le Syndicat d'Electricité de l'Ain qui a la compétence « amélioration esthétique des réseaux » pour le compte de la commune. Il gère toute la partie enfouissement des réseaux électriques, et sous convention de mandat l'enfouissement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public, y compris la pose d'un fourreau pour le passage de la fibre optique, lorsque la commune sera desservie en très haut débit.

Le Syndicat fait réaliser les études de génie civil par la société Sarese, son propre maître d'œuvre et les travaux par la société ETDE, ces deux sociétés ayant été retenues après consultation par appel d'offres par le Syndicat. Toutes ces opérations ont été finalisées en Juillet 2009.

En outre, nous avons dû acheter environ 500 m<sup>2</sup> de terrain à un propriétaire riverain de façon à pouvoir créer des trottoirs et des stationnements dans la partie Nord-Sud de la voie

Enfin, nous avons pu lancer le marché de consultation des entreprises pour les travaux de voirie en Juillet 2009. et procéder à l'ouverture des plis le 8 septembre 2009.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

CTPG pour le lot voirie et réseaux divers ( montant : 344 238,10 € TTC - estimation prévisionnelle : 445 933,50 € TTC )

BALTHAZARD pour le lot éclairage public ( montant : 68 992,91 € TTC - estimation prévisionnelle : 77 582,72 € TTC )

TARVEL pour le lot espaces verts et mobilier urbain ( montant : 98 354,85 € TTC -estimation prév. : 100 240,59 € TTC )

Le montant des travaux d'enfouissement s'élève à 129 115 € TTC, subventions d'ERDF et du Syndicat déduites.

Le coût global du projet est donc de 750 986,07 € TTC, non compris le prix du terrain.

Aujourd'hui, la société ETDE a démarré dans la portion Est- Ouest de l'avenue par la création de tranchées pour l'installation des fourreaux et des câblages, la société CTPG n'interviendra que dans 1 mois environ pour la pose des bordures, caniveaux, murs, enrobés..., les autres entreprises seront sollicitées à l'avancement du chantier. La durée du chantier est prévue pour 8 mois, et nous tenons à nous excuser de la gêne occasionnée par cet aménagement. E. G.

Les travaux de réfection et de sécurisation ont commencé depuis le mardi 29 septembre. Ils débutent sur la portion comprise entre la montée de la Paroche et les Etablissements Grumel avec l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public par l'entreprise ETDE. Ils se poursuivront pour une durée de 8 mois au total sur l'ensemble de l'avenue avec la réfection des enrobés, la création de trottoirs et de stationnements. L'ensemble de la réfection de voirie sera accompagné d'un aménagement paysager tout du long.

Les entreprises retenues veilleront à limiter au maximum les nuisances tout au long des travaux. Nous vous remercions de votre compréhension. D. L.

## "LES ANGES MUSIENS"

concert le 23 octobre 09 à 20h30 à l'église de St-Maurice de Beynost

L'Académie de musique de la CCMP vient d'accueillir sur le site des Balmes un compositeur Laurent Vichard qui a sensibilisé les élèves à la musique contemporaine, leur permettant une approche de la création, composition et interprétation des œuvres écrites pour eux, ceci dans le cadre d'un partenariat avec Résonance Contemporaine.

Dans la poursuite de cette action la CCMP accueillera en concert ce 23 octobre à l'église Notre Dame de St-Maurice de Beynost un ensemble vocal féminin "l'ensemble de 6 Voix Solistes" sous la direction d'Alain Goudard.

Le programme éclectique de musique sacrée des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles sera placé sous le signe des "anges musiciens" : plume d'ange, magnificat, Regina angélorum...

En première partie, le chœur Singulier Pluri'Elles de L'Académie de musique de la CCMP sous la direction d'Eric Folliet interprétera en création "QUI" de Laurent Vichard, ainsi que trois œuvres sacrées du répertoire contemporain.

Une belle soirée en perspective sur les chemins nouveaux de l'expression musicale. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Renseignements ☎ 04 78 55 55 60.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le samedi 12 septembre, comme les années précédentes, le comité de pilotage du Projet Educatif Local (PEL) a organisé un apéritif de bienvenue pour les nouveaux Mauriciens, tout au moins ceux qui se sont fait connaître en se signalant à la mairie lors de leur arrivée. Il est quasiment certain que des familles n'ont pas été prévenues car la difficulté consiste à les recenser.



C'est bien dommage car le maire, les adjoints et les élus responsables du projet ont expliqué le but de ce projet : celui de présenter les services municipaux et les élus aux nouveaux arrivants.

Les associations, également invitées, ont pu se présenter, permettant aux nouveaux venus de savoir ce que la commune pouvait leur offrir. Les jeunes adhérents du club de boxe française ont même fait une démonstration de leur talent.

Bienvenue à tous ces Mauriciens et toutes nos excuses à ceux que nous n'avons pas pu contacter, faute de connaître leur arrivée. J. A.



## LES VOISINS D'ABORD !

Il y a encore des moments privilégiés à notre époque. Pour preuve, le rendez-vous annuel des voisins de la Paroche. Même si, au long de l'année, ils ne font que se croiser, ils ont toujours autant de plaisir à se retrouver une fois par an. Les enfants grandissent, les ados s'éloignent (mais reviendront), les adultes discutent. À l'an prochain !! C. B.



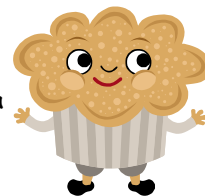
## Opération « Brioches » avec l'ADAPEI de l'Ain.

Le samedi 10 octobre de 8h30 à 12h

Cette année : 3 points de vente :

- Le long de la Route de Genève, vers « le Monde de la Presse »,
- Devant la Poste, au pied du Bâtiment « Arc-en-Ciel » aux Folliets
- Au marché, parking de l'école maternelle.

Rappelons que les montants collectés dans l'Ain par les ventes de brioches ont permis l'agrandissement de la MAS des Montaines à Meillonas (12 places supplémentaires pour personnes handicapées mentales).



## UNE RENTRÉE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DE LA GRIPPE

Sans aucune dramatisation, Mairie et Ecoles ont pris des mesures afin de répondre aux interrogations des familles. La Mairie a mené une campagne d'information auprès des agents en contact avec les enfants (assistantes maternelles, animateurs TMP) sur la grippe A et les règles d'hygiène à respecter et à faire respecter. Les directrices des écoles ont, dès la rentrée, distribué à chaque famille un formulaire du Ministère sur la grippe A et les précautions à prendre et mené une campagne d'information en direction des enfants, des parents, des enseignants et des personnels. Sur l'école primaire : une campagne d'affichage a été faite. La Directrice assistera aux réunions Parents-enseignants de chaque classe. Sur l'école maternelle, la même démarche a été mise en œuvre.




Une réunion de prérentrée rassemblant la Directrice, les enseignants, la responsable du service enfance, les assistanttes maternelles et les parents a eu lieu. 130 personnes étaient présentes. Cette réunion a permis de donner des informations générales sur l'école et sur la grippe. Les parents doivent savoir que la décision de fermeture d'une école dépend du préfet et non de la mairie.

Cette possible pandémie ne doit pas nous faire oublier l'essentiel : la rentrée scolaire sur nos deux écoles s'est déroulée tout à fait normalement et dans de bonnes conditions. R. R.

A noter : le soutien scolaire débutera à l'école primaire le 5 octobre. de 8h20 à 8h50 pour les CP et de 17h10 à 17h50 pour les ce1, ce2, cm1, cm2.

## GRIPPE A (H1N1) NOTE D'INFORMATION

Afin d'informer au mieux les familles dont les enfants fréquentent les établissements scolaires et/ou les structures enfance, la municipalité, pour communiquer au mieux sur l'évolution de la pandémie et vous permettre d'anticiper une éventuelle fermeture des écoles et des services de l'enfance par décision préfectorale, a décidé de mettre en place un système de veille par la signalétique suivante :

-  Drapeau vert : aucun cas recensé
-  Drapeau orange : quelques cas recensés (1 ou 2 cas)
-  Drapeau rouge : risque de fermeture imminente (3 cas)

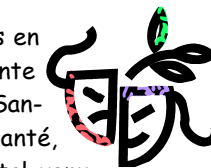
Afin que vous puissiez remarquer au mieux cette signalétique, ces drapeaux seront affichés sur les lieux suivants :

- école maternelle Saint-Exupéry,
- école primaire Jacques Prévert,
- multi accueil Françoise Dolto,
- service enfance (périscolaire, temps méridien et centre de loisirs), cité de la petite enfance Françoise Dolto et Saint-Exupéry.

## THÉÂTRE : « QUELLE SANTÉ ! » LES 8, 9, 10 OCTOBRE

La troupe de théâtre adulte du Centre Marcel Cochet donne rendez vous en ce début octobre pour trois représentations exceptionnelles. Elle présente une adaptation écrite et mise en scène par Marie Forissier. « Quelle Santé ! » décrit l'univers carcéral. Cinq femmes partagent une cellule à La Santé, chacune avec son vécu. L'arrivée d'un journaliste quelque peu sentimental venu faire une enquête de société va faire exploser l'ambiance. Le destin de chacune des femmes va être changé.

Représentations jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 octobre à 20h30 entrée 5 € (réduit : 3 €) Réservations au 04.78.55.13.90



## "4 SOIRÉES SANS TÉLÉ"

Une saison complète avec la commission Culture au Centre Marcel Cochet.

Après une première saison test, l'expérience a été un succès. L'équipe autour de Robert Roche et Marie Girot a construit une saison avec 4 spectacles de café théâtre, 4 artistes différents avec un dénominateur commun : le rire. Nous vous proposons de laisser tomber votre zapette, d'éteindre votre télé et de venir rire avec nous. Tarif : 12 € boisson comprise.

Au programme :



Vendredi 6 Novembre  
20h30  
"Moi, ça me fait marrer !"  
One man show de Ronan Duclomb



Vendredi 22 Janvier  
20h30  
"Morceaux d'Antitologie"  
l'amour et la vie écrits et corrigés par Titou



Vendredi 5 Mars,  
20h30  
"Faut que je vous avoue quelque chose"  
l'humour au féminin avec Martine Billot



Vendredi 30 avril,  
20h30 "Mettez le paquet !"  
one man show du grenoblois Topick

## AU FIL DE LA SAÔNE

En ce jeudi 10 septembre, quelque 20 personnes ont embarqué à bord du "Elle" pour découvrir Lyon sous un angle nouveau. Au fil de la Saône, des quais du Vieux-Lyon jusqu'à l'insolite Ile Barbe, les participants à cette excursion ont pu savourer les charmes paisibles de la navigation.

Ambiance joviale à bord, mais aussi nostalgique près de l'île barbe qui, dans son écrin de verdure, ne fut pas sans rappeler à certains les folles après-midi dansantes de leur jeunesse. Après une heure de navigation, les participants, ravis de cette expérience originale, se sont réunis autour d'une boisson fraîche sirotée en bord de Saône. Moment fort agréable où tous purent partager leur impressions, unanimement enthousiastes, sur cette excursion



fluviale. Il est à parier que le dîner fut fort animé au restaurant de la Roseraie et que ces chaleureux souvenirs réchaufferont longtemps le cœur des résidents.



Un grand merci aux bénévoles et administrateurs qui nous ont accompagnés dans cette aventure et sans qui ce sympathique après-midi n'aurait pas été possible. A refaire...

Patricia Bresson